Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine AVIS N° 2011 – 47		

Le CSRPN, réuni le 20 janvier 2011, a assisté à une présentation du projet de la Fédération Régionale des Chasseurs de Lorraine (FRC) qui souhaite réaliser les listes rouges des oiseaux et mammifères de Lorraine.

Avis du CSRPN (Avis N° 2011-47) :

D'une manière générale, le CSRPN se déclare favorable à l'élaboration et la publication de listes rouges régionales, non seulement pour les oiseaux et les mammifères, mais également tous les groupes systématiques pour lesquels les connaissances sont suffisantes.

Concernant les oiseaux et les mammifères, le CSRPN estime que les associations naturalistes lorraines, par leur compétence dans leurs domaines respectifs et leur contribution historique à la connaissance des espèces de notre région (établissement par la LPO d'une première liste rouge des oiseaux menacés de Lorraine), constituent des acteurs essentiels à la réalisation d'un tel projet et auraient davantage vocation à en être les coordinateurs et animateurs, sous l'égide du CSRPN, que la Fédération Régionale des Chasseurs.

Le CSRPN invite donc la DREAL, dans la mesure où l'Etat désire s'engager dans cette voie, à organiser une réunion de l'ensemble des acteurs légitimes et intéressés par ce projet (associations ornithologiques et mammalogiques, fédération régionale des chasseurs, ONCFS, etc.), afin d'étudier avec eux les possibilités, conditions et modalités de sa réalisation.

Le CSRPN souligne cependant, qu'au vu des programmes d'inventaires en cours en 2011 (CARNET-B, finalisation des ZNIEFF), qui fourniront de nombreuses et nouvelles informations sur la faune, il serait préférable de n'engager ce chantier important qu'en 2012.

Le président du CSRPN : M. Serge MULLER

